



**Anita Turberg Schnegg, Les Forges 1A, 2863 Undervelier**  
**Tél. 078/ 864.68.38**  
**Adresse mail : anitaarcenciel@gmail.com**  
**Site : www.lisarcenciel.ch**

**Forêt Lis'arcenciel**  
**Partages en forêt pour tous les enfants**

## Inscription :

Possibilités/disponibilités et préférences pour ateliers et/ou instruction et UAPE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Parascolaire matin*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Scolaire matin**	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Scolaire aprèm**	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parascolaire aprèm*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ateliers mercredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\*mettre une croix dans la (les) case (s) correspondantes

Les lundis, mardis et jeudis sont prévus pour l'instruction en famille (école) possibilités de 13-30-16.30 ou 10.30-16.30, dans l'idéal, avec dîner sur place.

Les mercredis après-midi sont prévus pour tous les enfants et plus basés sur le jeu et le créatif de 13.30 à 16.30.

Le parascolaire ou UAPE (garde) est prévu les mardis, jeudis (de 8.00 à 10.30 et de 16.30 à 17h00 ainsi que le vendredi de 8.00 à 17h00 et le mercredi, avant les ateliers de 8.00 à 13.30 (dans ces cas ici merci d'inscrire les heures désirées).

Nom et prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Nom et prénom des ou d'un parent : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

No téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse mail : \_\_\_\_\_

Date de naissance de l'enfant : \_\_\_\_\_ Degré scolaire : \_\_\_\_\_

Alimentation spéciale : \_\_\_\_\_

Allergies : \_\_\_\_\_

Acceptez-vous que votre enfant soit en photo sur la page Facebook ? \_\_\_\_\_ Sur le site ? \_\_\_\_\_

Inscription : dès le \_\_\_\_\_

Remarque (s) :  
\_\_\_\_\_

**Important !**

### **Jeudis et mardis (instruction, école) :**

Les journées sont organisées et prévues pour l'accompagnement des enfants, un soutien pour les parents dans le suivi du programme scolaire selon le PER toutefois ils restent responsables de l'acquisition des objectifs de leur(s) enfant(s).

En principe les enfants amèneront leur repas de midi, il pourra arriver que l'on fasse le repas en forêt pour tous et dans ce cas vous serez averti avant. Il n'y a pas de pause 10heures le matin. Le goûter de l'après-midi et les boissons sont à prévoir par les parents également.

Durant la période hivernale ou par mauvais temps, les journées peuvent être à l'intérieur (endroit aménagé et chauffé) il faudra prévoir des pantoufles.

Les congés correspondent aux vacances et jours fériés du canton du Jura.

L'inscription se fait à l'année, sauf si bonnes raisons (par exemple déménagement) et dans ce cas le paiement pourra s'interrompre, si l'arrêt n'est pas validé et justifié, un paiement de 3 mois supplémentaires à partir de la demande, sera facturé.

Les frais concernant le matériel éducatif et l'administratif sont de fr. 100.- pour l'année et si l'arrivée est durant l'année ce montant sera calculé au prorata selon le nombre de mois restants. Le paiement se fait toujours en espèce et au début de mois pour celui qui vient (boîte aux lettres au parc).

Durant le temps de forêt, les enfants sont sous la responsabilité de la personne qui est présente, toutefois, s'il devait y avoir un accident, c'est votre assurance qui prendra en charge.

Lieux et date

Signature